

## La Plaine évolue : des structures éphémères en mouvement

**LA PLAINE  
EVOLUE!**  
DEMARCHE PARTICIPATIVE

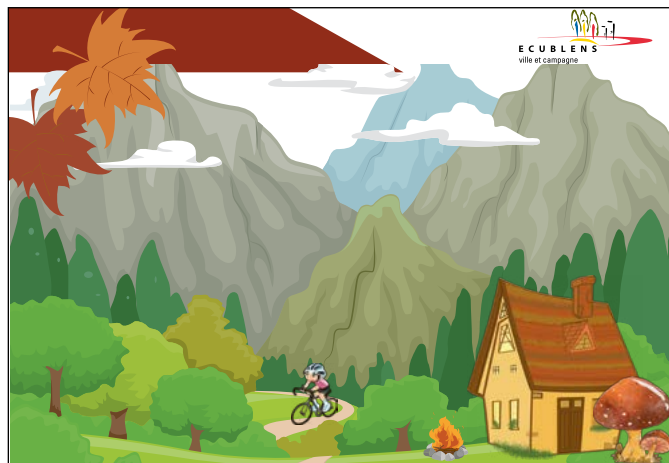
Les structures éphémères co-construites par les habitants lors du chantier participatif du 10 mai sur la Place François Silvant ont rapidement trouvé leur public. Petits et grands se les sont appropriées selon leurs envies : s'y installer pour une pause, discuter, pique-niquer ou même jouer. Mais ces installations n'ont pas vocation à rester figées. Pensées pour voyager à travers la commune, elles ont déménagé mi-juillet à proximité des terrains de beach-volley, au chemin des Esserts 6. Leur arrivée à cet emplacement a été inaugurée avec une séance d'Urban Training, mêlant sport et convivialité.

Une belle occasion de montrer que ces structures peuvent être utilisées pour des usages divers et variés.



Et maintenant ? Nous avons besoin de vos retours d'expérience ! Votre avis nous est précieux : dites-nous ce que vous pensez de ces structures, comment vous les utilisez... et où vous aimeriez les voir réapparaître.

Répondez  
à notre  
court  
sondage :



## CAMP D'AUTOMNE 2025

Au chalet "Les Alouettes" à Morgins / VS

Du 13 au 17 octobre 2025

De 6 à 16 ans

Plus  
d'informations

### Sport et nature

Balades / Rallies / Jeux extérieurs /

Tir à l'arc / VTT / Grillades



Ville d'Ecublens  
Service des finances et de l'informatique  
Place du Motty 4 - 1024 Ecublens  
021 695 33 38



## Coup de pouce aux familles

Les familles domiciliées à Ecublens peuvent bénéficier d'une participation de la Ville pour couvrir une partie des frais liés aux titres de transport de leurs enfants étudiants, jusqu'à l'année de leurs 20 ans.

Sont concernés les étudiants fréquentant l'un des établissements publics ou parapublics suivants :

le Gymnase – l'OPTI – Une mesure de transition (ex. Mobilite Renens) – Une première formation (CFC ou reconnue) non rémunérée (ex. Ecole des Métiers) – le SEMO.

Seuls les **abonnements annuels** sont pris en compte. Le montant pris en compte pour l'attribution du subside n'excédera pas le coût d'un abonnement Mobilis pour 2 zones.

En plus des frais de transport, la Ville peut également subventionner d'autres prestations telles que :

les études musicales – les traitements orthodontiques et dentaires – les camps d'hiver ou l'école à la montagne.

Les directives et formulaires de demande sont disponibles sur le site :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/social-et-petite-enfance/prestations-communales>

**Renseignements complémentaires :**  
**Service des affaires sociales, familiales et du logement**  
**Place du Motty 4,**  
**1024 Ecublens**  
**Tél. 021 695 33 80**

# JEU concours

## Création logo

→

### Tente de gagner un bon de 200CHF !

Tu as moins de 25 ans ?  
Alors aide nous à moderniser notre logo !

Scanne le QR Code pour envoyer ton idée avant le 03.09.2025

📷 @conseildesjeunesecublens
📘 Conseil des jeunes Ecublens
✉ nemanjamomcilovic31@gmail.com